



PARCOURS de la Cluse

PARCOURS 3

Il s'agit d'un ruisseau et d'un hameau entre Saint-Martin-Boulogne et Wimille. La Cluse, qui prend sa source à Wimille, est un affluent du Wimereux par le Denacre. C'est un agréable lieu de promenade. Vous y traverserez un gué.



STATIONNEMENT ET ACCÈS AU SENTIER :

parking du fond du magasin Décathlon
ZAC du Mont-Joie à Saint-Martin-Boulogne.

COORDONNÉES GPS :

Latitude : 50.731906 - Longitude : 1.645652

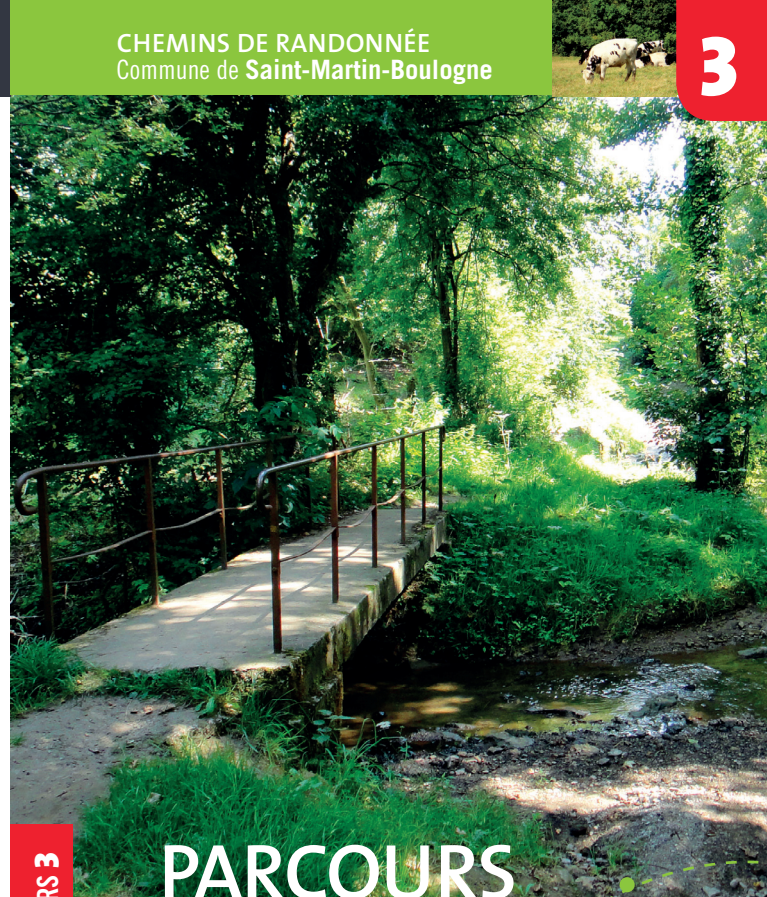
RECOMMANDATIONS

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement, emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation ainsi que les aménagements en bordure du circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.



Parcours réalisés par le service communication, tél. : 03 21 32 84 84
Entretien des parcours réalisé par le service
Environnement de la municipalité, tél. : 03 21 92 37 69
et l'association Rivages Propres, tél. : 03 21 10 46 97

Mairie de Saint-Martin-Boulogne
313, route de Saint-Omer
62280 - Saint-Martin-Boulogne
Tél. +33 (0)3 21 32 84 84
www.saintmartinboulogne.fr



PARCOURS 3

PARCOURS de la Cluse

Départ : Mont-Joie

5,9 km

1h30

Niveau
Facile





DESCRIPTIF

D • Départ du fond du parking de Décathlon et suivre le balisage. Après 500 m, on débouche sur le CR N° 4. Prendre à droite et traverser le pont au-dessus de l'autoroute A16.

1 650 m • À l'intersection prendre à droite (descente).

950 m • Franchir un petit pont au-dessus de la Cluse.

2 1050 m • Prendre à gauche à l'intersection puis remonter le « chemin de la Cluse » en asphalte.

1900 m • On peut apercevoir les pépinières de la Cluse sur la droite.

3 2350 m • On débouche sur la D237. Prendre à droite (attention à la circulation).

4 2600 m • Prendre à droite le « chemin de la Watine » et continuer tout droit.

2970 m • On quitte l'asphalte pour emprunter le sentier situé après le virage (on peut apercevoir le Mont-

Lambert sur la gauche).

3120 m • Franchir le saut de haie et traverser la pâture en longeant la clôture (présence d'animaux possible).

3480 m • Au bout de la pâture, franchir le saut de haie à gauche et continuer sur le sentier, franchir le ruisseau de l'Écuille Trouée puis remonter.

5 3700 m • On passe près d'un bassin de rétention sur la gauche (la variante permet d'en faire le tour) et on débouche sur l'ancienne RN 42. Prendre à droite.

6 4100 m • Prendre à droite le chemin balisé « rue Gaugère ».

4400 m • On aperçoit sur la droite le château de Basse-Cluse.

7 4500 m • À l'intersection, prendre à gauche et suivre le balisage pour revenir au point de départ.

5900 m • Arrivée.



INFOS PRATIQUES

Balisage PR (jaune) et flèches.
Bonnes chaussures conseillées.
Portion de parcours en pâtures.
Chiens interdits.



POINTS D'INTÉRÊT

- A. Le gué de la Cluse
- B. Maison de la Watine
- C. Ruisseau de l'Écuille Trouée
- D. Le Château de Basse-Cluse

